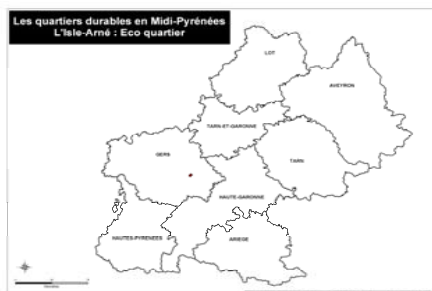


Éco-quartier



La commune de l'Isle-Arné (32)

82 habitants
6,97 km²
Maire : Pierre Mun

Acteur de la démarche:

Développement du projet : l'association Pied à Terre

Financement : le pays porte de Gascogne

Démarche de lotissement écologique et participatif : l'association la Centaurée

Habitat locatif écologique : l'atelier Blanc

Organisme de formation : collectif "au pied du mur"

Association d'animation : les Potirons

Contact : www.piedaterreengascogne.org ou tél : 05 62 67 66 17

Fiche technique

Superficie :

Un terrain de 25 000 m² divisé en 3 parties :

- une zone d'habitat de 15 000 m² comportant 7 lots individuels de 1 000 m² chacun
- un lot de 3 000 m² dédié à l'habitat collectif locatif
- un lot de 5 000 m² dédié à l'espace vert commun

Anciens bâtiments en cours de rénovation

Objet : 15 à 20 logements

Des logements coopératives en accession progressive

Mode de transport : proximité de la gare SNCF d'Aubiet



Dates clés (prévisionnelles)

Atelier d'urbains : 2005-2006

Dépôt de l'arrêté de lotir : février 2007

Démarrage de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage : septembre 2007

Construction : début 2008

Points forts du projet

Biodiversité : inventaire par Arbre et Paysage du Gers

Charte environnementale

Mobilité : covoiturage et voiture partagée

Énergie : passive solaire

Déchets en phase chantier : ressources locales peu polluantes

Déchets en phase fonctionnement : assainissement naturel individuel

Mixité fonctionnelle et sociale : présence de lieux de production, d'associations

Gouvernance : les habitants ont créé le lotissement aidés par des professionnels

Méthodologie suivie : AMO HQE à l'opération d'aménagement mais plus poussée à l'échelle de l'opération et des bâtiments

Rédaction ARPE MP, janvier 2008

